Agglo du Pays de Dreux
4 rue de Châteaudun – BP 20159
28103 Dreux cedex – Tél. 02 37 64 82 00
www.dreux-agglomeration.fr

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU LUNDI 30 SEPTEMBRE 2024

Nombre de membres en exercice	**123**
Nombre de présents	**71**
Nombre de pouvoirs	**12**
Votants	**82**
Secrétaire de séance : Virginie QUENTIN	

L'an 2024, le 30 septembre, le Conseil communautaire de la Communauté d'agglomération du Pays de Dreux, dûment convoqué le 24 septembre, s'est réuni à Abondant sous la Présidence de Monsieur Gérard SOURISSEAU.

Étaient présent(e)s :
Mme Virginie QUENTIN (ABONDANT) ; M. Alain CAPERAN (ALLAINVILLE) ; Mme Aliette LEBIHAN (ANET) ; M. Jacques RIVIERE (AUNAY-SOUS-CRECY) ; M. Laurent DU SARTEL (BERCHERES-SUR-VESGRE) ; Mme Ghislaine BARBE (BOISSY EN DROUAIS) ; M. Jean-Claude DELANOE (BONCOURT) ; M. Loïc BARBIER (BREZOLLES) ; M. Patrice LEROMAIN (BROUE) ; M. Pierre SANIER (BU) ; Mme Dominique DEVOS (CHARPONT) ; M. Emmanuel BRIDRON (CHATAINCOURT) ; M. Christian BOUCHER (CHERISY) ; M. Didier ARNOULT (CRECY-COUVE) ; M. Jean-Claude LAMOUR (CRUCEY-VILLAGES) ; M. Philippe LECHEVALLIER (DAMPIERRE-SUR-AVRE) ; M. Talal ABDELKADER (DREUX) ; Mme Chantal DESEYNE (DREUX) ; Mme Caroline VABRE (DREUX) ; M. Arnaud DAUTREY (DREUX) ; M. Pascal ROSSION (DREUX) ; M. Mounir CHAKKAR (DREUX) ; Mme Josette PHILIPPE (DREUX) ; M. Jean-Michel POISSON (DREUX) ; Mme Christine RENAUX-MARECHAL (ECLUZELLES) ; M. Pierre LEPORTIER (EZY SUR EURE) ; Mme Dominique DUVAL (EZY SUR EURE) ; M.François CENIER (GARANCIERES-EN-DROUAIS)

M. Jean BARTIER (GARNAY) ; M. Michel MALHAPPE (GILLES) ; Mme Nathalie VELIN (GUAINVILLE) ; Mme Sylvie HENAUX (IVRY-LA-BATAILLE) ; M. Samuel BOVE (LA CHAPELLE-FORAINVILLIERS) ; M. Daniel COLLEU (LA MADELEINE DE NONANCOURT) ; M. Michel CHRISTIAN (LA MANCELIERE) ; Mme Béatrice PIERRON (LE BOULLAY-LES-DEUX-EGLISES) ; M. Frédéric GIROUX (LE BOULLAY-THIERRY) ; M. Didier SIMO (LE MESNIL SIMON) ; M. Dominique GARNIER (LOUVILLIERS-EN-DROUAIS) ; M. Marc AVENARD (LURAY) ; M. Jérôme DEPONDT (MARCHEZAIS) ; Mme Véronique BASTON (MARVILLE-MOUTIERS-BRULE) ; M. Philippe POMMEREAU (MEZIERES-EN-DROUAIS) ; M. Denis CHERON (MONTREUIL) ; M. Enrico GAMBUTO (MONTREUIL) ; Mme Chantal BREUX (NONANCOURT) ; Mme Sylvie CHALLES (ORMOY) ;
Mme Clémentine FISSON (OUERRE) ; M. Pascal LEPETIT (OULINS) ; Mme Catherine PATUREL (OULINS) ; Mme Pervenche CHAUVIN (PUISEUX) ; Mme Nathalie MILWARD (ROUVRES) ; M. Dominique LUBOW (SAINT-ANGE-ET-TORCAY) ; Mme Françoise BORGET (SAINTE-GEMME-MORONVAL) ; M. Éric DESLANDES (SAINT-GEORGES-MOTEL) ; M. Gérard SOURISSEAU (SAINT-LUBIN-DES-JONCHERETS) ; M. Pascal ARTECHEA (SAINT-LUBIN-DES-JONCHERETS) ; M. Christophe HELIAS (SAINT-MAIXME-HAUTERIVE) ; M. Patrick RIEHL (SAINT-REMY-SUR-AVRE) ; Mme Valérie AZIRI (SAINT-REMY-SUR-AVRE) ; M. Gilles BLANCHARD (SAINT-SAUVEUR-MARVILLE) ; M Thomas LANGE (SERAZEREUX) ; M. Thomas BAUBION (SERVILLE) ; M. Pascal GUERRIER (THIMERT-GATELLES) ; Mme Christelle MINARD (TREMBLAY-LES-VILLAGES) ; M. Jean-Pierre RICHARD (VERNOUILLET) ; M. Damien STEPHO (VERNOUILLET) ; Mme Michèle MANSON (VERNOUILLET) ; Mme Catherine LUCAS (VERNOUILLET) ; Mme Evelyne DELAPLACE (VERT-EN-DROUAIS) ; M. Daniel RIGOURD (VILLEMEUX-SUR-EURE) ;

Étaient absent(e)s excusé(e)s :
M. Olivier MARLEIX (ANET) ;Mme Véronique DETOC (ARDELLES) ; Mme Myriam GALKO (BEAUCHE) ; Mme Dagmar BERNITT (BEROU-LA-MULOTIERE) ; M. Jean-Louis RAFFIN (CHATEAUNEUF-EN-THYMERAIS) ;Mme Géraldine JAMBON (CHATEAUNEUF-EN-THYMERAIS) ;M. Pierre-Frédéric BILLET (DREUX) ;Mme Lydie GUERIN (DREUX) ;Mme Sophie WILLEMIN (DREUX) ;M. Jacques ALIM (DREUX) ;M. Aissa HIRTI (DREUX) ;Mme Amber NIAZ (DREUX) ;Mme Fouzia KAMAL (DREUX) ;M. Valentino GAMBUTO (DREUX) ;Mme Florence ARCHAMBAUDIERE (DREUX) ;M. Maxime DAVID (DREUX) ;Mme Carine GENTIL (DREUX) ;Mme Marie-Françoise SCAVENNEC (DREUX) ;M. Yvain JOUVEAUDUBREUIL (EZY SUR EURE) ; M. Frédéric GIOWACHINI (FAVIERES) ; M. Eric DEPUYDT (FESSANVILLIERS-MATTANVILLIERS) ; M. Jean-Marc TARDIVENT (GERMAINVILLE) ; M. Arnaud CALLAREC (IVRY-LA-BATAILLE) ; M. Laurent TREMBLAY (LAONS) ; M. Stéphane HUET (LE BOULLAY-MIVOYE) ; M. Guillaume BARAT (LES CHATELETS) ; M. Thierry LAINE (LOUYE) ; M. Arnaud DEBOISANGER (MAILLEBOIS) ; M. Christophe BESNARD (PRUDEMANCHE) ; M. Benoit LUCAS (REVERCOURT) ; Mme Caroline BARRE (SAINT-JEAN-DE-REBERVILLIERS) ; M. Pascal BAELEN (SAINT-LUBIN-DE-CRAVANT) ; M. Philippe DUMAS (SAINT-OUEN-MARCHEFROY) ; M. Hamza SARI (SAINT-REMY-SUR-AVRE) ; M. Christian ALBERT (SAULNIERES) ; M. Patrick GOURDES (SAUSSAY) ; M. Gilbert GALLAND (SOREL-MOUSSEL) ; M. Christian BERTHELIER (TREON) ; Mme Nicole MONTIGNY (VERNOUILLET) ; M. Youssef LAMRINI (VERNOUILLET) ; M. Joël

TRAPATEAU (VERNOUILLET) ; Mme Gisèle QUERITE (VERNOUILLET) ; Mme Mélinda BOUGRARA (VERNOUILLET).

Pouvoirs :
Mme Mariam CISSE (DREUX) donne pouvoir à M. Jean-Michel POISSON (DREUX) ; M. Sebastien LEROUX (DREUX) donne pouvoir à M. Pierre-Frédéric BILLET (DREUX) ; Mme Christine PICARD (DREUX) donne pouvoir à M. Talal ABDELKADER (DREUX) ; M. Nelson FONSECA (DREUX) donne pouvoir à M. Mounir CHAKKAR (DREUX) ; Mme Valérie VERDIER (DREUX) donne pouvoir à Mme Caroline VABRE (DREUX) ; M. Stéphan DEBACKER (ESCORPAIN) donne pouvoir à M. Pascal LEPETIT (OULINS) ; Mme Emmanuelle BONHOMME (FONTAINE-LES-RIBOUTS) donne pouvoir à Mme Christelle MINARD (TREMBLAY-LES-VILLAGES) ; M. Francis PECQUENARD (LA CHAUSSEE-D'IVRY) donne pouvoir à M. Jérôme DEPONDT (MARCHEZAIS) ; M. Jean-Louis GODEFROY (RUEIL-LA-GADELIERE) donne pouvoir à M. Dominique LUBOW (SAINT-ANGE-ET-TORCAY) ; Mme Jocelyne JOUCQUE (SAINT-LUBIN-DES-JONCHERETS) donne pouvoir à M. Pascal ARTECHEA (SAINT-LUBIN-DES-JONCHERETS) ; M. Sylvain MALANDAIN (VERNOUILLET) donne pouvoir à Mme Catherine LUCAS (VERNOUILLET) ;

Le procès-verbal de la séance du conseil communautaire du 1er juillet 2024 est approuvé à l'unanimité.

Formant la majorité des membres en exercice (71 présents / 123 conseillers communautaires).

Secrétaire de séance : Virginie QUENTIN

DELIBERATION N°2024—167 Rapports annuels des délégataires de service public de la Communauté d'agglomération du Pays de Dreux dans les domaines de l'eau, l'assainissement, des mobilités, des équipements sportifs et du secteur enfance/ jeunesse

Rapporteur : Jérôme DEPONDT

Détail des votes : ADOPTEE A L'UNANIMITE
82 pour / 0 contre /0 abstention /0 ne prend pas part au vote

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

ARTICLE 1 : PREND ACTE de la transmission des rapports annuels des délégataires relatifs aux contrats de concessions suivants :

- Contrat de concession pour la production d'eau potable avec SUEZ pour l'exploitation de l'usine de dénitrification ;

- Contrat de concession pour la distribution d'eau potable avec Suez pour la commune de Châteauneuf-en-Thymerais ;
- Contrat de concession pour la distribution d'eau potable avec GEDIA pour la commune de Sainte Gemme Moronval ;
- Contrat de concession pour la distribution d'eau potable avec GEDIA pour la commune de Dreux ;
- Contrat d'affermage pour la distribution d'eau potable avec Véolia eau pour la commune de Dampierre-sur-Avre ;
- Quasi régie pour l'assainissement pour des branchements privatifs avec la Société Publique Locales Aménagement ;
- Contrat de concession pour l'assainissement collectif pour l'exploitation des installations d'assainissement collectif avec Suez pour la commune de Dreux (période du 01/01/2023 au 30/09/2023) ;
- Contrat de concession pour l'assainissement collectif pour l'exploitation des installations d'assainissement collectif avec Suez pour la commune de Châteauneuf-en-Thymerais (période du 01/01/2023 au 30/09/2023) ;
- Contrat de concession pour l'assainissement collectif pour l'exploitation des installations d'assainissement collectif avec Suez pour la commune de Ezy-sur-Eure (période du 01/01/2023 au 30/09/2023) ;
- Contrat de concession pour l'assainissement collectif pour l'exploitation des installations d'assainissement collectif avec Suez pour la commune d'Ivry-la-Bataille (période du 01/01/2023 au 30/09/2023) ;
- Contrat de concession pour l'assainissement collectif pour l'exploitation des installations d'assainissement collectif avec SEFO (AQUAD) pour les communes susvisées (période du 01/10/2023 au 31/12/2023) ;
- Contrat d'affermage concernant les transports avec KEOLIS pour le territoire de la communauté d'agglomération du pays de Dreux ;
- Concession pour l'exploitation de services et de structures Petite Enfance, Enfance et Jeunesse (Brezolles, LAONS) – PEP28 ;
- Contrat de partenariat pour la construction de la piscine Agglocéane (titulaire AUXIFIP).

DELIBERATION N°2024-168 Budget location-vente : modification de la délibération relative au compte de gestion 2023

Rapporteur Patrick RIEHL

Détail des votes : ADOPTEE A L'UNANIMITE
82 pour / 0 contre /0 abstention / 0 ne prend pas part au vote

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

ARTICLE 1 : APPROUVE la modification de la délibération n°CC2024-066 du conseil communautaire du 13 mai 2024 relative au compte de gestion 2023 du budget annexe location-vente de la Communauté d'Agglomération du Pays de Dreux ;
ARTICLE 2 : APPROUVE la modification de la délibération n°CC2024-118 du conseil communautaire du 1er juillet 2024 relative à l'affectation des résultats 2023 du budget annexe location-vente de la Communauté d'Agglomération du Pays de Dreux ;
ARTICLE 3 : APPROUVE la décision modificative n°1 du budget annexe location-vente 2024 de la Communauté d'Agglomération du Pays de Dreux.

DELIBERATION N°2024-169 Budget location-vente : modification de la délibération relative à l'affectation de résultats 2023

Rapporteur : Patrick RIEHL

Détail des votes : ADOPTEE A L'UNANIMITE
82 pour / 0 contre /0 abstention / 0 ne prend pas part au vote

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

ARTICLE 1 : APPROUVE la modification de la délibération n°CC2024-118 du conseil communautaire du 1er juillet 2024 relative à l'affectation des résultats 2023 du budget annexe location-vente de la Communauté d'Agglomération du Pays de Dreux.

DELIBERATION N°2024-170 Budget location-vente : modification de la délibération relative à la décision modificative n°1 du budget 2024

Rapporteur : Patrick RIEHL

Détail des votes : ADOPTEE A L'UNANIMITE
82 pour / 0 contre /0 abstention / 0 ne prend pas part au vote

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

ARTICLE 1 : APPROUVE la décision modificative n°1 du budget annexe location-vente 2024 de la Communauté d'Agglomération du Pays de Dreux.

DELIBERATION N°2024-171 Décision modificative n°1 : budget annexe assainissement

Rapporteur : Patrick RIEHL

Détail des votes : ADOPTEE A L'UNANIMITÉ
83 pour / 0 contre /0 abstention / 0 ne prend pas part au vote

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

ARTICLE 1 : APPROUVE la décision modificative n°1 du budget annexe assainissement de la Communauté d'Agglomération du Pays de Dreux.

DELIBERATION N°2024-172 Décision modificative n°1 : budget annexe déchets

Rapporteur : Patrick RIEHL

Détail des votes : ADOPTEE A L'UNANIMITE
82 pour / 0 contre /1 abstention /0 ne prend pas part au vote

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

ARTICLE 1 : APPROUVE la décision modificative n°1 du budget annexe déchets de la Communauté d'Agglomération du Pays de Dreux.

DELIBERATION N°2024-173 Décision modificative n°1 : budget annexe office du tourisme

Rapporteur : Patrick RIEHL

Détail des votes : ADOPTEE A L'UNANIMITE
83 pour / 0 contre /0 abstention /0 ne prend pas part au vote

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

ARTICLE 1 : APPROUVE la décision modificative n°1 du budget annexe office du tourisme de la Communauté d'agglomération du Pays de Dreux.

.

DELIBERATION N°2024-174 Approbation et autorisation de signature de la convention-type de prise en charge par la Communauté d'agglomération des admissions en non-valeur des communes ayant transféré l'intégralité de leurs résultats lors du transfert des compétences eau et assainissement devenu effectif au 1er janvier 2023

Rapporteur : Patrick RIEHL

Détail des votes : ADOPTEE A L'UNANIMITE
85 pour / 0 contre /0 abstention /0 ne prend pas part au vote

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

ARTICLE 1 : APPROUVE la convention-type de prise en charge par la Communauté d'agglomération des admissions en non-valeur des communes ayant transféré l'intégralité de leurs résultats lors du transfert des compétences eau et assainissement devenu effectif au 1er janvier 2023 ;
ARTICLE 2 : AUTORISE le Président à signer les conventions à intervenir.

DELIBERATION N°2024-175 Approbation et autorisation de signature de l'avenant aux conventions 2013-2016 et 2017-2020 conclues avec le syndicat mixte ouvert Eure-et-Loir Numérique pour le déploiement des infrastructures numériques et relatifs à l'ajustement de la participation de la Communauté d'agglomération et au remboursement anticipé de celle-ci

Rapporteur : Patrick RIEHL

Détail des votes : ADOPTEE A L'UNANIMITE
85 pour / 0 contre /0 abstention /0 ne prend pas part au vote

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

ARTICLE 1 : APPROUVE l'avenant aux conventions quadriennales 2013-2016 et 2017-2020 conclues avec le syndicat mixte ouvert Eure-et-Loir Numérique pour le déploiement des infrastructures numériques et relatifs à l'ajustement de la participation de la Communauté d'agglomération et au remboursement anticipé de celle-ci ;
ARTICLE 2 : AUTORISE le versement au syndicat mixte de 5 383 064,02 € au titre du versement du reliquat de sa subvention, de 32 850,69 euros au titre de l'augmentation de la participation de la Communauté d'agglomération du Pays de Dreux en application du bilan définitif, de 197 379,01 € au titre des intérêts courus entre le 1er janvier 2024 et le 30 novembre 2024 et de 392 160,25 € maximum au titre des indemnités de remboursement anticipé ;
ARTICLE 3 : AUTORISE le Président à signer l'avenant.

DELIBERATION N°2024-176 Fonds de concours communautaire au bénéfice des communes membres – Modifications du règlement : réduction du seuil d'éligibilité et modification du calendrier

Rapporteur : Patrick RIEHL

Détail des votes : ADOPTEE A L'UNANIMITE
85 pour / 0 contre /0 abstention /0 ne prend pas part au vote

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

ARTICLE 1 : APPROUVE les modifications du règlement de fonds de concours.

DELIBERATION N°2024-177
Fonds de concours communautaire au bénéfice des communes membres - Attribution au titre de la seconde session 2024

Rapporteur : Patrick RIEHL

Détail des votes : ADOPTEE A L'UNANIMITE
85 pour / 0 contre /0 abstention /0 ne prend pas part au vote

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

ARTICLE 1 : APPROUVE l'octroi d'un fonds de concours aux montants indiqués ci-dessus en soutien des projets portés par les communes membres ;
ARTICLE 2 : AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à prendre l'ensemble des mesures nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération y compris l'octroi des avances sollicitées par les communes dans le respect du règlement d'attribution du fonds de concours de la Communauté d'agglomération du Pays de Dreux.

DELIBERATION N°2024-178 Modification du tableau des effectifs

Rapporteur : Caroline VABRE

Détail des votes : ADOPTEE A L'UNANIMITE
85 pour / 0 contre /0 abstention /0 ne prend pas part au vote

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

ARTICLE 1 : AUTORISE la création des 3 postes détaillés ci-dessus ;
ARTICLE 2 : AUTORISE le Président ou son représentant à signer tous les actes afférents à ces créations.

DELIBERATION N°2024-179 Instauration du dispositif de signalement des actes de violence, de discrimination, de harcèlement et d'agissements sexistes et conventionnement avec le CDG28

Rapporteur : Caroline VABRE

Détail des votes : ADOPTEE A L'UNANIMITE
85 pour / 0 contre /0 abstention /0 ne prend pas part au vote

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

ARTICLE 1 : INSTAURE le dispositif de signalement et de traitement des actes de violence, de discrimination, de harcèlement sexuel ou moral et d'agissements sexistes ;
ARTICLE 2 : ADHERE à la convention relative au dispositif de signalement des actes de violence, de discrimination, de harcèlement et d'agissements sexistes proposée par le CDG 28 ;
ARTICLE 3 : AUTORISE le Président à signer la convention d'adhésion au dispositif de signalement des actes de violence, de discrimination, de harcèlement et d'agissements sexistes proposé par le Centre de Gestion d'Eure-et-Loir, annexée à la présente délibération, ainsi que tous les actes y afférents.

DELIBERATION N°2024-180 Exonérations fiscales en zones France Ruralités Revitalisation – décision d'exonération de cotisation foncière des entreprises (CFE) et de taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB)

Rapporteur : Pierre-Frédéric BILLET

Détail des votes : ADOPTEE A L'UNANIMITE
85 pour / 0 contre /0 abstention /0 ne prend pas part au vote

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

ARTICLE 1 : DECIDE d'exonérer de cotisation foncière des entreprises les praticiens exerçant une profession médicale dans les conditions fixées par l'article 1464 D du code général des impôts ;

ARTICLE 2 : DECIDE d'exonérer de cotisation foncière des entreprises les entreprises installées sur le territoire des communes de la Communauté d'agglomération situées en ZRR dans les conditions fixées par l'article 1466 G du code général des impôts ;
ARTICLE 3 : DECIDE d'exonérer de taxe foncière sur les propriétés bâties les immeubles situés dans les zones France ruralités revitalisation et France ruralités revitalisation « plus » mentionnées aux II et III de l'article 44 quindecies A du code général des impôts et rattachés à un établissement remplissant les conditions pour bénéficier de l'exonération de cotisation foncière des entreprises prévue à l'article 1466 G du code général des impôts.

DELIBERATION N°2024-181 Conclusion d'une convention cadre de partenariat pour l'Observatoire Régional des Transports et désignation du représentant de la Communauté d'agglomération au sein du comité de pilotage

Rapporteur : Frédéric GIROUX

Détail des votes : ADOPTEE A L'UNANIMITE
85 pour / 0 contre /0 abstention /0 ne prend pas part au vote

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

ARTICLE 1 : APPROUVE la convention cadre de partenariat pour l'Observatoire Régional des Transports;
ARTICLE 2 : AUTORISE le Président ou son représentant à signer ladite convention ;
ARTICLE 3 : DESIGNE Monsieur Frédéric GIROUX en qualité de représentant de la Communauté d'Agglomération au sein du comité de pilotage de l'Observatoire Régional des Transports (ORT) de la Région Centre-Val de Loire.

DELIBERATION N°2024-182 Ajout et fixation du tarif de vente de nouveaux produits pour la boutique de l'office de tourisme

Rapporteur : Pierre SANIER

Détail des votes : ADOPTEE A L'UNANIMITE
85 pour / 0 contre /0 abstention /0 ne prend pas part au vote

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

ARTICLE 1 : FIXE les tarifs de vente des nouveaux produits boutique vendus par l'Office de tourisme tels que présentés ci-dessus ;
ARTICLE 2 : AUTORISE Monsieur le Président, ou son représentant, à signer tous les documents y afférents.

DELIBERATION N°2024-183 Exonération de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) au titre de l'année 2025

Rapporteur : Loïc BARBIER

Détail des votes : ADOPTEE A L'UNANIMITE
85 pour / 0 contre /0 abstention /0 ne prend pas part au vote

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

ARTICLE 1 : APPROUVE les exonérations de la TEOM, au titre de l'année 2025, pour les entreprises privées dont la liste figure en annexe 1, sur le fondement de l'article 1521-III-1 du code général des impôts ;
ARTICLE 2 :APPROUVE l'exonération de la TEOM, au titre de l'année 2025, pour les entreprises privées, établissements d'enseignements privés et des administrations ayant opté pour la redevance spéciale dont la liste figure en annexe 2.

DELIBERATION N°2024-184 Rapport 2023 sur le prix et la qualité du service public (RPQSP) de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés

Rapporteur : Loïc BARBIER

Détail des votes : ADOPTEE A L'UNANIMITE
85 pour / 0 contre /0 abstention /0 ne prend pas part au vote

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

ARTICLE 1 : EMET un avis favorable sur le rapport 2023 sur le prix et la qualité du service de collecte et de traitement des déchets ménagers ;
ARTICLE 2 : DIT que le rapport sera mis à disposition du public au siège de l'agglomération et diffusé sur le site internet de l'agglomération.

DELIBERATION N°2024-185 Assainissement : modification du dossier d'enquête de zonage des eaux usées

Rapporteur : Pierre LEPORTIER

Détail des votes : ADOPTEE A L'UNANIMITE
85 pour / 0 contre /0 abstention /0 ne prend pas part au vote

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

ARTICLE 1 : APPROUVE le dossier d'enquête modifié relatif au projet de zonage eaux usées de 46 communes du territoire ;
ARTICLE 2 : AUTORISE Monsieur le Président à poursuivre toutes les démarches nécessaires au bon déroulement de l'enquête publique.

DELIBERATION N°2024-186 Contrat de concession en quasi-régie pour la réalisation des travaux de raccordement en domaine privé des immeubles aux réseaux publics de collecte des eaux usées de la Communauté d'Agglomération du Pays de Dreux conclu avec la société publique locale (SPL) « Gestion Aménagement Construction » - Approbation et autorisation de signature de l'avenant n°6

Rapporteur : Pierre LEPORTIER

Détail des votes : ADOPTEE A L'UNANIMITE
84 pour / 0 contre /0 abstention /1 ne prend pas part au vote

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

ARTICLE 1 : APPROUVE l'avenant n°6 au contrat de concession de quasi-régie relatif à la réalisation des travaux de raccordement en domaine privé des immeubles aux réseaux publics de collecte des eaux usées de la Communauté d'Agglomération du Pays de Dreux conclu avec la société publique locale (SPL) « Gestion Aménagement Construction »
ARTICLE 2 : AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à le signer ainsi que tous les documents s'y rapportant.

DELIBERATION N°2024-187 Rapport 2023 sur le prix et la qualité des services publics (RPQS) d'assainissement collectif et non collectif

Rapporteur : Pierre LEPORTIER

Détail des votes : ADOPTEE A L'UNANIMITE
85 pour / 0 contre /0 abstention /0 ne prend pas part au vote

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

ARTICLE 1 : APPROUVE le rapport 2023 sur le prix et la qualité des services publics d'assainissement collectif et non collectif ;
ARTICLE 2 : AUTORISE la mise à disposition du présent rapport au public au siège de l'agglomération et sa diffusion sur le site internet de l'agglomération.

DELIBERATION N°2024-188 Rapport 2023 sur le prix et la qualité du service public (RPQSP) d'eau potable

Rapporteur : Pascal LEPETIT

Détail des votes : ADOPTEE A L'UNANIMITE
84 pour / 0 contre /1 abstention /0 ne prend pas part au vote

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

ARTICLE 1 : APPROUVE le rapport 2023 sur le prix et la qualité du service public d'eau potable ;
ARTICLE 2 : AUTORISE la mise à disposition du présent rapport au public au siège de l'agglomération et sa diffusion sur le site internet de l'agglomération.

DELIBERATION N°2024-189 Approbation du choix du concessionnaire du service public de l'eau potable sur le secteur du bassin du Thymerais, Ardelles et Favières et présentation des principales caractéristiques du contrat

Rapporteur : Pascal LEPETIT

Détail des votes : ADOPTEE A L'UNANIMITE
83 pour / 0 contre /0 abstention /2 ne prend pas part au vote

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

ARTICLE 1 : APPROUVE le choix de la société SEFO, pour son offre de base, comme concessionnaire du service de l'eau potable sur le secteur du bassin du Thymerais, Ardelles et Favières à compter du 1er janvier 2025, sur la base d'un contrat d'une durée de 7 ans ;
ARTICLE 2 : APPROUVE le projet de contrat de concession de service public de l'eau potable et ses annexes dont le compte d'exploitation prévisionnel et le bordereau des prix unitaires
ARTICLE 3 : AUTORISE Monsieur Pascal LEPETIT à signer le contrat de concession de service public avec la société SEFO et toutes pièces afférentes ;
ARTICLE 4 : DESIGNE Monsieur Gérard SOURISSEAU ou son représentant en qualité de censeur au sein du conseil d'administration de la société dédiée.

DELIBERATION N°2024-190 Compte-rendu des actes pris par le bureau communautaire et le Président dans le cadre de leurs délégations respectives

Rapporteur : Jérôme DEPONDT

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

ARTICLE 1 : PREND ACTE du compte-rendu des actes pris par le Président et par le bureau communautaire par délégation du conseil communautaire.

La fin de la séance est prononcée à 20 h 30

L'intégralité des délibérations est tenue à votre disposition au Service des assemblées.

Compte-rendu affiché le 02/10/2024



Le Président,
Gérard SOURISSEAU